

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**

136^e séance – jeudi 5 mai 2016
Salle des Comités, 2^e étage – 18 h
Maison du citoyen – 25 rue Laurier



Procès-verbal

Membres

Mme Denise Laferrière, présidente, conseillère district de Hull-Wright (8)
M. Mike Duggan, conseiller district de Lucerne (2)
M. Cédric Tessier, conseiller district de Limbour (9)
M. Giorgio Vecco, ABV des 7
M. Benoît Delage, CREDDO
M. David Robitaille, citoyen (départ à 19h55)
M. François Charron-Doucet, citoyen (arrivé à 18h10)
Mme Lise Poulin, citoyenne (arrivée à 18h10)
Mme Stéphanie Beauregard, citoyenne

Absences

M. Yan Thibeault, citoyen
M. Vincent Loïselle, citoyen
Vacant, Commission jeunesse

Secrétaire

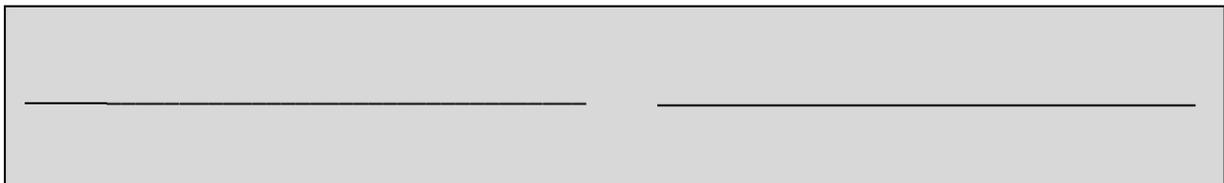
Mme Lynne Champoux-Williams, coordonnatrice de projets, Service de l'environnement

Ressources internes

Mme Chantal Marcotte, directrice, Service de l'environnement
Mme Geneviève Michon, coordonnatrice de projets en environnement, Service de l'environnement
M. Dave Cassivi, chargé de projet aménagement et environnement, section de la Planification du territoire, Service de l'urbanisme et du développement durable

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres
du Conseil municipal et au greffier



1. Mot de bienvenue, constatations des présences et début de la réunion

La réunion débute à 18 h 01, alors que le quorum est constaté par Mme Laferrière.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'approbation de l'ordre du jour est proposée par M. Duggan et appuyée par Mme Beauregard. L'approbation du procès-verbal est remise à la fin de la rencontre étant donné que certaines modifications doivent être apportées avant de l'approuver.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2016

L'approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2016 est proposée par M. Robitaille et appuyée par M. Duggan.

4. Suivis du procès-verbal :

a) Acceptation des projets du Fonds vert 2016

Mme Champoux-Williams explique que les projets soumis au conseil dans le cadre du programme de subvention du Fonds vert 2016 ont tous été approuvés à la séance du conseil municipal du 12 avril 2016. Les organismes ont été avisés de la décision par une lettre d'acceptation ou de refus. Pour les organismes ayant obtenu une subvention, les protocoles d'entente seront envoyés aux organismes dans les prochaines semaines. Ils sont presque tous prêts. Les organismes n'ayant pas obtenu la note de passage ont été invités à contacter Mme Champoux-Williams pour une rétroaction.

b) Discussion portant sur les sacs de plastique

Mme Michon présente une diapositive préparée par Mme Catherine Lorient, chargée de projets au PGMR, mentionnant qu'une discussion, de style débat comme lors du débat sur la consigne, sera organisée cet automne. Nous ne pouvons pas dire à quel moment puisque l'équipe du PGMR doit être embauchée prochainement.

M. Duggan est d'accord avec l'échéancier proposé afin de prendre le temps de bien faire les choses. M. Robitaille suggère d'inviter des organismes environnementaux tels que Équiterre afin d'avoir des opinions divergentes.

Mme Beauregard mentionne que le Réseau entreprise et développement durable (REDD) serait une bonne source d'informations.

c) Mise à jour sur le plan de borne rapide à Gatineau

Mme Marcotte explique que trois sites ont été ciblés selon les critères établis, tels que la proximité à l'autoroute et aux commerces. Présentement, un site est privilégié et une étude de faisabilité est en cours. Cette étude permettra de connaître si ce site est adéquat et quels seront les investissements nécessaires.

M. Duggan demande si c'est possible de dévoiler le site à l'étude. Mme Marcotte répond qu'elle ne peut pas dévoiler le site étant donné que l'étude de faisabilité n'est pas terminée. Elle mentionne que le site se trouve à Hull, au centre-ville et qu'il répond à tous les critères.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 7 avril 2016

Mme Laferrière signe le procès-verbal de la séance du 7 avril 2016. Une version complète incluant le Huis clos et une version publique sans les informations du Huis clos sont signées.

6. Sujets à traiter selon les grandes orientations de la Politique environnementale

- a) Révision du Fonds vert : Bilan, recommandations et modifications – Lynne Champoux-Williams

Mme Champoux-Williams a présenté les objectifs du Fonds vert, son fonctionnement et l'historique de ce fonds. De plus, elle a présenté un bref bilan sous forme d'images des divers projets qui ont été réalisés entre 2011 et 2015. En plus de ce bilan en images, des statistiques des sommes octroyées, des concours tenus, des candidatures évaluées, etc. ont été présentés. Par la suite, Mme Champoux-Williams a présenté les documents du Fonds vert à réviser, soient la Politique municipale d'utilisation et de gestion du Fonds vert, le Cahier des normes et critères d'attribution, le Formulaire de demande de subvention et la Grille d'évaluation. Ainsi, Mme Champoux-Williams a posé des questions suscitant la réflexion sur le Fonds vert.

Questions et commentaires

Question 1- Devrait-on accréditer les organismes au lieu de subventionner des projets, similaires au processus de reconnaissance des organismes par le service des Loisirs ?

M. Robitaille suggère de garder une somme pour laisser la créativité si les organismes sont accrédités. Mme Poulin demande les organismes sont accrédités, est-ce qu'ils seront libres de faire ce qu'ils veulent ou il y aura une reddition de comptes. Mme Michon répond qu'il y aurait une reddition de comptes. Mme Poulin mentionne aussi qu'il faudrait garder une portion du financement pour les petits organismes non accrédités et pour les écoles. M. Vecco mentionne son accord avec une reddition de comptes et que cette façon de faire serait un appui majeur aux organismes. Ceci permettrait d'économiser beaucoup de temps et d'argent et permettrait la réalisation de projets sans être obligé de subventionner 50% du montant nécessaire pour sa réalisation. M. Duggan croit que ce processus bureaucratise davantage et est en accord à laisser une portion du financement pour la créativité. M. Charron-Doucet mentionne qu'il faudrait que la mission des organismes accrédités soit clairement définie. De plus, il mentionne que si le Fonds vert accrédite les organismes, la réalisation des projets seraient mieux organisés et en lien avec la Politique environnementale. Par contre, une portion du financement doit laisser libre cours à la créativité. Mme Beauregard croit que si on accrédite les organismes, il y aura moins de place à la créativité. Ainsi, elle suggère de pouvoir déposer des projets plus long terme avec un financement sur plusieurs années. M. Delage est en faveur de l'accréditation des organismes et souhaite que les sommes qui seraient données aux organismes qu'ils soient utilisés comme des leviers pour la réalisation de grands projets. M. Robitaille mentionne qu'il ne souhaite pas que les sommes soient données seulement aux organismes accrédités. Il craint que cette façon de faire privatise les travaux de la Ville. Mme Laferrière n'est pas contre l'idée, mais demande que le tout se fasse en collaboration avec les organismes. M. Duggan réitère qu'il ne souhaite pas que des sommes soient attribuées pour payer des salaires et du matériel de bureau.

Question 2- Devrait-on favoriser la sensibilisation ou les projets structurants?

M. Duggan soulève que c'est une excellente question, mais se demande où est l'équilibre entre les deux? Il souhaite qu'il y ait plus de projets structurants, mais souligne que c'est son opinion personnelle. M. Vecco aimerait qu'un volet recherche appliquée soit ajouté en plus de la sensibilisation et des projets structurants. M. Charron-Doucet mentionne qu'il peut y avoir de la sensibilisation dans les projets structurants. Ainsi, il souhaite qu'il y ait plus de projets de grande envergure. M. Delage mentionne que sans la sensibilisation, il n'y a pas de projet structurant. Ainsi, un ne va pas sans l'autre et souhaite que l'on favorise l'innovation. Mme Laferrière mentionne que l'innovation est très importante tout comme la recherche appliquée.

Mme Beaugard dit qu'il faut de la recherche et que ce volet doit être ajouté au Fonds vert. De plus, elle mentionne qu'il est possible de rendre la sensibilisation innovante via le marketing social et le changement de comportement.

Question 3- Devrait-on soutenir les projets récurrents?

M. Delage demande à ce qu'il soit possible de subventionner un projet sur 3 ans. M. Tessier mentionne qu'il est d'accord avec les projets récurrents, mais qu'il souhaite subventionner des projets innovants. Il suggère que les projets récurrents pourraient perdre X points et il est ouvert à financer un projet sur 3 ans. Il ne souhaite pas que le Fonds vert subventionne trop de projets similaires. M. Duggan demande à ce que la récurrence d'un projet soit définie dans les documents, car pour lui un même projet qui n'est pas au même endroit, n'est pas un projet récurrent. M. Robitaille mentionne que la sensibilisation n'est pas de l'innovation et c'est souvent récurrent, mais que c'est nécessaire. M. Vecco dit que selon, lui ça dépend des projets et qu'il souhaite avoir la possibilité de demander des projets pluriannuels et annuels. Mme Poulin mentionne qu'il faut accepter des projets récurrents, car c'est nécessaire dans certains cas comme dans la prise de données pour la qualité de l'eau. M. Cassivi spécifie que, selon lui, les projets structurants sont plus importants que la sensibilisation et qu'il faut faire des choix selon les priorités et selon l'augmentation des demandes de subventions.

Question 4- Devrait-on soutenir les événements?

M. Robitaille mentionne que les événements servent pour la sensibilisation. M. Tessier croit que l'on doit continuer à financer les événements, mais que les gros événements devraient être dirigés vers les Fêtes et festivals, que l'agriculture urbaine devrait se référer à son nouveau programme et que les associations de quartiers sont déjà financées. M. Tessier croit que la Ville doit être plus en mesure de diriger les organismes au bon endroit. M. Tessier suggère d'avoir un guichet unique, mais que tous les fonds sont liés avec une Politique. Ainsi, il faudrait trouver un moyen d'informer les gestionnaires ou de centraliser les fonds. M. Delage se demande si les projets du Fonds vert répondent aux besoins de la Ville de Gatineau et quelle est la priorité. M. Delage se demande aussi comment le Fonds vert pouvait être, tel que décrit dans l'objectif du programme, un outil pour assurer la mobilisation citoyenne sur les questions environnementales. M. Vecco mentionne que les projets qui doivent être financés à hauteur de 50% par d'autres partenaires sont des projets qui font perdre de l'argent aux organismes. Il demande aussi à ce que le financement couvre le salaire des experts à l'interne (ex. : biologistes). Présentement, le fonctionnement du Fonds vert accepte de payer des consultants externes et n'accepte pas de payer pour le salaire du personnel expert employé par l'organisme. M. Charron-Doucet demande à ce que les directives soient plus fermes et claires, qu'il faut assumer qu'il y a toujours des perdants, car si on garde la zone floue, plus de gens perdent leur temps. M. Charron-Doucet suggère un système mixte avec des organismes accrédités et une portion de la subvention pourrait aller à un organisme qui gère les projets dans les écoles. Mme Poulin demande à ce que des précisions soient apportées dans les cahiers afin de mieux informer les organismes et les écoles. Mme Beaugard mentionne que la priorité n'est pas claire, qu'il pourrait y avoir une priorisation de type de projet par année (ex. : matières résiduelles) et qu'une seule personne contact répond aux questions. M. Vecco salue l'initiative du Service de l'environnement de consulter les gens et les organismes dans ce processus de révision du Fonds vert.

Le public demande à ce que le Service de l'environnement travaille à faire diminuer les frustrations des organismes en augmentant la collaboration avec ceux-ci étant donné que le Fonds vert est essentiel pour les organismes. Le public est d'avis qu'il serait important de garder une portion de l'argent disponible à l'innovation et non seulement à l'accréditation des

organismes, mais qu'il faut plus de flexibilité comme la possibilité de soumettre des projets pluriannuels. Cependant, la reddition de comptes est très lourde, d'autant plus qu'il y a un roulement de personnel important dans les OBNL. De plus, selon certains projets ou organismes, la sensibilisation est obligatoire. On demande de mettre plus en évidence ce que sont les priorités du Fonds vert. Finalement, on demande à ce qu'il y ait deux types de formulaires selon les sommes demandées.

7. Varia

a) Branchez-vous à Gatineau

M. Duggan mentionne que l'événement Branchez-vous aura lieu cette fin de semaine à Gatineau. Ce sera l'occasion de s'informer sur les voitures électriques. Il sera même possible de faire des essais routiers et d'acheter des voitures électriques.

b) Distribution de compost gratuit

La Ville distribuera du compost gratuitement aux citoyens qui se sont inscrits sur le site web lors de la fin de semaine du 7 et 8 mai prochain. Mme Michon mentionne que les gens peuvent s'inscrire, s'il reste de la place, jusqu'au 5 mai à minuit.

c) Mois du vélo

La Ville a lancé le 2 mai dernier le mois du Vélo, plusieurs activités en lien avec le vélo seront mises de l'avant sur l'ensemble de nos réseaux. Mme Michon invite les membres de la CCEDD à se tenir informés et à participer en grand nombre à ce projet.

d) Prochaine rencontre : 16 juin 2016

8. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Poulin et appuyée par M. Delage, à 20 h 35.